

### quand ?

→ 2015

### avec qui ?

→ Direction de l'Aménagement de Secteur Est (DASE)

En bref

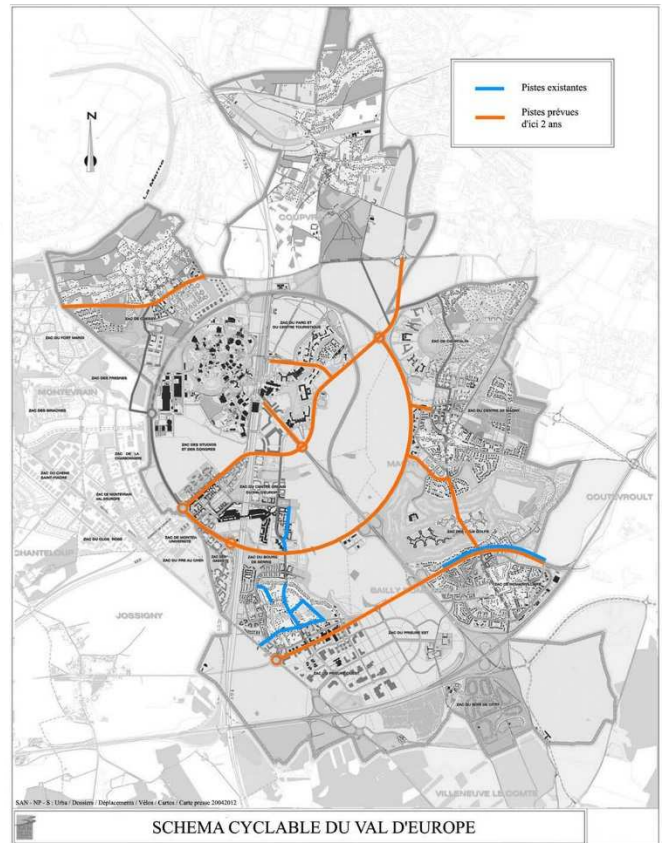
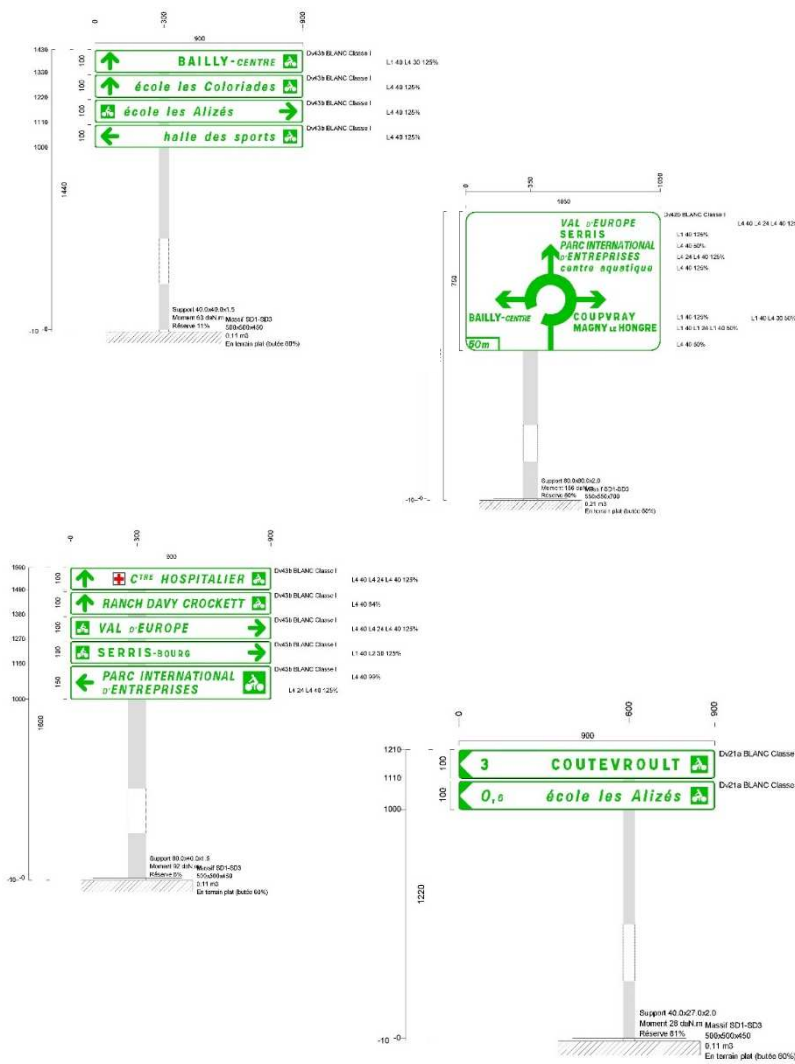
### quelles missions ?

Mise en œuvre du jalonnement directionnel cyclable :

- Analyse du schéma directeur.
- Élaboration du projet.

### pour quel budget ?

→ Montant des études : 6 000 € HT



## En savoir +

### nos actions

- **Analyse du schéma directeur** : étude des pôles générateurs de trafic ; définition des carrefours à équiper ; réalisation d'une carte de localisation des carrefours traités ; édition de plans schématiques des carrefours dont la signalisation existante est créée ou modifiée.
- **Élaboration du projet** : réalisation des projets des équipements de signalisation cyclable ; définition des types de supports et des volumes des massifs (caractéristiques dimensionnelles, typologies, couleurs, idéogrammes, ...).

### le problème posé

L'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée a pour ambition de développer l'urbanisation en intégrant une plus grande complémentarité et de meilleurs équilibres en matière de transport à l'échelle de tout le territoire.

Aussi, la mise en œuvre de pistes cyclables, financées par la Région Ile-de-France, Val d'Europe Agglomération, EPAFRANCE et le Conseil Départemental 77, s'inscrit dans cette démarche de mobilité « durable ».

### notre organisation

- Durée des études : 1 mois
- Pour cette étude, nous avons été sous-traitant de la société TUGEC.

